



Lyon, le vendredi 10 novembre 2023

ATTESTATION DE PARUTION

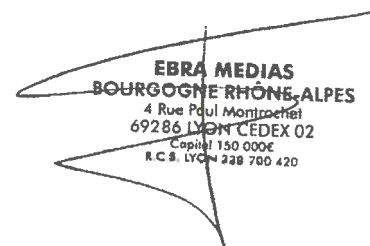
Nous soussignés, ÉBRA MÉDIAS BOURGOGNE RHÔNE-ALPES certifions que l'annonce référencée est commandée pour paraître dans son intégralité, sous réserve de conformité à son usage, dans **Le PROGRES** département du RHONE le **27 NOVEMBRE et le 21 DECEMBRE 2023**

« Commune de SAINT PIERRE LA PALUD,

Le Maire communique que le dossier d'enquête publique portant sur le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (modification de droit commun) concernant l'ajustement du règlement de la Zone Ud par la création d'un zonage spécifique Ud1 sur les secteurs du Petit Saint Bonnet et des Ferrières sera déposé à la Mairie du lundi 18 décembre 2023 au mercredi 17 janvier 2024 inclus, soit durant 31 jours consécutifs, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Monsieur SIDOT Denis, en qualité de commissaire enquêteur recevra au sein de la Mairie les déclarations se rapportant à l'utilité publique de ce projet, le mercredi 20 décembre 2023 de 10H30 à 12H00 ainsi que le mercredi 17 janvier 2024 de 15H00 à 17H00. »

Alexiane FRANCILLETTE
Assistante service Annonces Légales
Tél : 0 809 101 811
lprai@ebra.fr (PROGRES)
legale@ebra.fr (BP – JSL)



premiere
parution



18 rue Childebert BP 2613 - 69218 Lyon Cedex 2 - Tél. 04 72 07 43 60 -

Attestation de parution

Dossier n°371352
Référence client : Naïs LELAN

Le 10/11/2023

MAIRIE DE SAINT PIERRE LA PALUD

Support de publication

Journal	Tout Lyon
Date de publication	02/12/2023
Département	69 - Rhône

Texte de l'annonce

GROUPE TOUT LYON

Tél 04 78 28 68 18 - Fax 04 78 27 99 23
www.le-tout-lyon.fr

SIRET 956 509 996 00032



Commune de
Saint Pierre la Palud

Commune de SAINT PIERRE LA PALUD

Le Maire communique que le dossier d'enquête publique portant sur le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (modification de droit commun) concernant l'ajustement du règlement de la Zone Ud par la création d'un zonage spécifique Ud1 sur les secteurs du Petit Saint Bonnet et des Ferrières sera déposé à la Mairie **du lundi 18 décembre 2023 au mercredi 17 janvier 2024 inclus**, soit durant 31 jours consécutifs, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Monsieur SIDOT Denis, en qualité de commissaire enquêteur recevra au sein de la Mairie les déclarations se rapportant à l'utilité publique de ce projet, le mercredi 20 décembre 2023 de 10H30 à 12H00 ainsi que le mercredi 17 janvier 2024 de 15H00 à 17H00.

[EP21695]



18 rue Childebert BP 2613 - 69218 Lyon Cedex 2 - Tél. 04 72 07 43 60 -

Attestation de parution

Dossier n°371353
Référence client : Naïs LELAN

Le 10/11/2023

MAIRIE DE SAINT PIERRE LA PALUD

Support de publication

Journal	Tout Lyon
Date de publication	23/12/2023
Département	69 - Rhône

Texte de l'annonce

GROUPE TOUT LYON

Tél 04 78 28 68 18 - Fax 04 78 27 99 23
www.le-tout-lyon.fr

SIRET 956 509 996 00032



Commune de
Saint Pierre la Palud

Commune de SAINT PIERRE LA PALUD

Le Maire communique que le dossier d'enquête publique portant sur le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (modification de droit commun) concernant l'ajustement du règlement de la Zone Ud par la création d'un zonage spécifique Ud1 sur les secteurs du Petit Saint Bonnet et des Ferrières sera déposé à la Mairie **du lundi 18 décembre 2023 au mercredi 17 janvier 2024 inclus**, soit durant 31 jours consécutifs, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Monsieur SIDOT Denis, en qualité de commissaire enquêteur recevra au sein de la Mairie les déclarations se rapportant à l'utilité publique de ce projet, le mercredi 20 décembre 2023 de 10H30 à 12H00 ainsi que le mercredi 17 janvier 2024 de 15H00 à 17H00.

[EP21696]